

Direction Jeunesse et Solidarité
Service de soutien à l'Action Educative
Interlocuteur : Christelle Gaucher
VC/CG/DR

Note à l'attention des familles

Objet : Rentrée scolaire 2020-2021

Madame, Monsieur,

Tous les enfants à partir de 3 ans sont appelés à reprendre le chemin de l'école le 1^{er} septembre prochain.

Pour que cette rentrée, si particulière soit-elle, se déroule dans les meilleures conditions possibles, les protocoles de l'Education Nationale et de la collectivité ont été adaptés pour tenir compte de l'évolution de l'épidémie et du niveau de circulation du virus.

Concernant les mesures prises par la Ville de Saint-Dizier, nous avons souhaité maintenir le niveau d'exigence fixé pendant la pandémie avec notamment un port du masque qui reste obligatoire pour les adultes qui entourent les enfants, des mesures d'hygiène renforcées, et des services périscolaires (accueil, restauration) organisés de manière à continuer à limiter le brassage des élèves.

De ce fait, je vous informe que le service d'accueil du matin, proposé à partir de 7h45 se fera au sein de l'école de votre enfant.

Pour les familles dont les enfants déjeunent au restaurant scolaire, je vous précise que la confection et la livraison des repas sont désormais assurées par la société API Restauration. Dans le cadre de ce nouveau marché, la Ville de Saint-Dizier souhaite s'inscrire progressivement dans les objectifs fixés par la loi "Egalim" avec une augmentation de la part d'alimentation durable et bio, et la mise en place d'un repas végétarien par semaine.

Les repas de maternelle et d'élémentaire sont désormais dissociés afin de proposer des repas davantage adaptés aux besoins des enfants tout en évitant le gaspillage alimentaire.

Compte-tenu du fonctionnement retenu avec le nouveau prestataire, je vous précise que le délai d'inscription, de réservation et d'annulation des repas est désormais réduit à 4 jours au lieu de 5 auparavant (ex : les repas du lundi doivent être réservés le mercredi de la semaine précédente au plus tard).

.../...

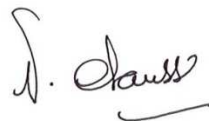
Enfin, comme les années passées, la Ville continuera à proposer gratuitement des activités sportives et culturelles aux enfants, pendant la pause méridienne ou le soir après l'école, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur. Une plaquette d'information sera distribuée aux familles courant septembre.

Le service de soutien à l'action éducative reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 03.25.07.59.24 ou 03.25.07.31.25

En vous souhaitant à toutes et à tous une bonne rentrée,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation,
Virginia CLAUSSE,



Adjointe à la vie scolaire